

## LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE &amp; MIQUELON



## ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00  
 Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Jacques-Cartier

## INSERTIONS:

Une à six lignes..... 3 fr. 00  
 Réclames..... 0 fr. 50  
 Faits divers..... 1 fr. 00

## AVANT DE PARTIR

Pas d'ambiguité!

## PRÉCISONS.

Les déclarations nettes et claires sont les meilleures ; nous ne devons pas vivre sur l'équivoque.

La lutte étant terminée, mes adversaires terrassés, j'avais décidé que la Vigie ne reparaitrait plus : j'avais même cédé mon matériel d'imprimerie.

Je le reprends aujourd'hui pour bien marquer qu'il ne peut et ne doit exister aucune solidarité entre le nouveau journal créé, et moi.

St-Pierre ne doit pas et ne peut pas, en effet, vivre de polémiques stériles, de questions de personnalités, de luttes théologiques ou religieuses, mais de réformes économiques.

Ces réformes, on ne les aura jamais si l'on désavoue jusqu'aux moindres actes d'un gouvernement républicain et démocrate.

Pas d'équivoque ! Des réformes sociales ! voilà quel a été mon programme dès le début.

Que l'*Action laïque* et l'*Écho de St-Pierre* se bataillent sur le terrain religieux et se déchirent entre eux, c'est leur affaire !

Quant à moi, j'ai toujours été et je désire rester en dehors de ces questions irritantes, si nuisibles au pays.

La liberté de conscience pour tous, *mais bien pour tous*, voilà ce que je demande et ce que je désire.

Républicain sincère, fils du peuple, démocrate jusqu'au fond de l'âme, dévoué à un gouvernement réformateur, voilà quelle a été et quelle sera mon attitude.

Je répudie les agitations socialistes, les démagogues casseroles, tout comme l'intrusion cléricale dans les actes du gouvernement.

Délégué de la colonie depuis plusieurs années déjà, je continuerai à me consacrer aux intérêts de mes électeurs, à la condition qu'ils affichent un républicanisme sincère.

Sinon, je cesserai d'être moralement leur élu et il leur sera loisible de me répudier également aux élections prochaines.

La Vigie ne devait plus paraître. Ce supplément paraît encore aujourd'hui parce que je devais à tous de dissiper toute équivoque.

LOUIS LÉGASSE

## AUX ABORDS DE LA MARE AUX CANARDS

## LES GRENOUILLES FONT DU BRUIT,

La Vigie a disparu, ou du moins, sa publication est suspendue pour cet hiver à St-Pierre ; elle sera imprimée à Paris, à la capitale, d'où elle viendra tous les quinze jours... sur un beau paquebot etc... c'est ainsi qu'on bavarde en ville.

Les amis de la Vigie disent : sapristi, c'est dommage, nous aimions bien notre Vigie, on devrait encore l'imprimer ici et... etc etc... d'autres disent encore, vous verrez que, quand il le faudra, elle sera imprimée à St-Pierre par les amis politiques de Légasse et à Paris par Légasse lui-même. Et l'on fait des paris !

Mais, en attendant, comme il n'y a plus de Vigie, que l'imprimerie et les typographes sont disponibles, bonne broche pour nous s'écrient quelques St-Pierrais qui voulaient, depuis longtemps, un autre journal aux allures différentes de celles de la Vigie.

Des propositions sont faites, l'on se met d'accord, tout est bâclé.

Le gérant est choisi, il prend une patente d'imprimeur, et fêuchtra, c'est « l'écho de Saint-Pierre » qui paraît. Un journal épatant, disent les bonnes femmes. Il est beau le canard, criaît Gavroche.

Ce changement s'est opéré aussi rapidement que dans le temps. la « Vigie » de Mr. Légasse succéda, sans crier gare, à « l'imromptu » de Mr. Mazier qui disparut comme par enchantement sans mot souffler, en laissant à la Vigie, son gérant, son imprimeur et le matériel.

L'imprimerie de M. Mazier imprime maintenant le « Réveil » et l'*action laïque* »

L'en dit en ville qu'un cinquième journal va être créé sous peu. L'imprimerie de M. Bréhier est tout indiquée ; mais elle ressemble à une belle cage sans oiseaux : Mr. Bréhier n'a pas d'ouvriers typographes, mais l'on en fera ou l'on en fera venir ! La presse locale a toujours été dépourvue d'ouvriers typographes, quel malheur !!

## LE NOUVEAU VAPEUR POSTAL

Il est à peu près décidé qu'il s'appellera le « St-Pierre-Miquelon »

Le vapeur sera lancé très-prochainement et partira de St-Malo pour St-Pierre-Miquelon dans la première quinzaine de Mars, à moins de retard imprévu.

Il prendra passagers et fret.

S'adresser pour tous renseignements à la société « La Morue Française » à Paris, St-Malo ou St-Pierre-Miquelon

LES VIEILLES LOQUES  
Quelques extraits

## L'ATTITUDE DU RÉVEIL, DE NOS ADVERSAIRES.

LE NEZ DANS LEURS SALETÉS.  
ON Y REVIENDRA ENCORE !

Voici trois extraits du journal le « Réveil St-Pierrais » l'organe de M. Delmont et de nos adversaires 1° « Delmont est le candidat de Daygrand et de beaucoup d'autres membres de son comité qui se font honneur d'être des catholiques pratiquants. Ils soutiennent M. Delmont parce qu'ils savent que celui-ci a pour principe de respecter les opinions et les convictions de chacun. Si Delmont avait pu parler il aurait dit cela et il aurait dit à M. Légasse que le supérieur des frères a protesté auprès de tous contre l'attitude de M. Légasse et de son frère (*il s'agit du Supérieur Ecclésiastique*) que les frères accusaient de n'avoir rien fait pour les défendre et les honorables Frères ne se sont pas gênés pour dire leur opinion »

2° Il (M. Louis Légasse) n'a pas pu comprendre que c'est un malheur d'être candidat officiel dans un pays où l'Administration a été toujours lamentable, et c'est pourquoi encore il n'a pas compris qu'un candidat ne pouvait avoir de plus grand désavantage devant nos électeurs St-Pierrais si éclairés que celui d'être sacré candidat officiel par Jullien le Gouverneur le plus déconsidéré qui ait jamais été ».

3° Le départ des frères. — Le 17 Juillet, des hommes de cœur avaient tenu à venir serrer la main un dernière fois aux frères qui partaient.

C'était une manifestation de sympathie qui témoignait que les St-Pierrais ne sont pas des ingrats. On sait avec quelle maladresse, la force publique est intervenue sur l'ordre du sieur Caperon.

Des poursuites correctionnelles ont eu lieu, des condamnations même ont été prononcées

La sympathie de la population entière est allée vers ces hommes honorables trainés sur le banc des malfaiteurs. Quoique cela leurs familles ont été dans l'inquiétude.

Où étaient les Légasse et les leurs ce jour là ?....

Non seulement les Légasse n'étaient pas au départ des Frères mais l'un d'eux, « à la pompe », s'est permis en sa qualité de lumière éblouissante, de se

moquer des transes dans lesquelles se trouvaient certaines familles « fallait faire comme moi, restez chez vous, vous n'auriez pas été compris dans les manifestants ».

Qui a défendu avec conviction tous ces inculpés ? qui a organisé cette magnifique défense des sentiments de toute une population en émoi ?

Qui ? tout le monde en gardera le souvenir... c'est M. DELMONT !

Quelque temps après l'élection du Délégué, les adversaires de M. Légasse faisaient paraître dans la Libre Parole du 9 Avril 1904 un article intitulé « LE GOUVERNEUR AUTOCRATE » commençant par ces mots :

« La petite île de St-Pierre et Miquelon a pour gouverneur un homme dévoué corps et âme au ministère de M. Combes, nommé Jullien.

Ce fonctionnaire servile vient de commettre un déni de justice odieux à l'égard d'un honnête magistrat, dans les circonstances suivantes :

Il y a quelques jours, une élection au Conseil Supérieur des Colonies eut lieu à St-Pierre.

Deux candidats étaient présents : M Louis Légasse armateur et M. Delmont.

Le premier, ministériel à tous crins et créature du gouverneur Jullien, fut élu . . . . .

Extrait de la profession de foi de l'ancienne municipalité Daygrand Bénâtre, les amis politiques de DELMONT.

« Si vous nous confiez la charge de vos intérêts, notre premier soin sera la reconstruction de l'Église. . . . .

Cette église nous la voulons en bois... sans recourir à aucun emprunt.... Nous voulons la faire construire par les ouvriers de St-Pierre à qui on a fait injure en doutant de leur compétence. Nous voulons faire en sorte que dès la fin de l'année la construction soit suffisamment avancée pour servir à la célébration du culte »

*Les amis de M. Légasse avaient déclaré au contraire, qu'il laissait au Clergé le soin de choisir le mode de construction de l'Église, Et qu'il y avait lieu de laisser le curé construire son église comme il l'entendra et avec les matériaux qu'il voudra, ainsi que le disait très volontiers M. Emile Poirier.*

## NOS GRANDS LAÏQUES !!

SINISTRES FARCEURS !!

« Mr. Daygrand, ancien maire de St-Pierre et son adjoint, M. Benâtre, en prévision de la laïcisation des Ecoles et du départ des Frères de Ploermel, demandèrent au Père Sémery de la Congrégation des Pères du St Esprit de venir à St-Pierre pour faire l'éducation de leurs enfants lui assurant un certain nombre d'élèves, Le Père Sémery arriva à St-Pierre en Septembre 1903 et ouvrit une école avec leur concours. »

A cette époque, Mr. Louis Légasse écrivait dans le Vigie du 26 décembre 1903 : . . . . .

« Les Frères sont partis, je les ai toujours défendus par conviction, et pour des raisons budgétaires, j'en garde le meilleur souvenir, ils emportent tous nos regrets !! Mais, contre la force ! . . . à l'impossible, nul n'est tenu !!! . . . .

Autant j'ai défendu les Frères, autant je défendrai les professeurs laïques actuels, qui s'occupent de l'instruction et de l'éducation des enfants du pays, avec intelligence, dévouement, libéralisme et beaucoup de savoir faire

Que Monsieur Picandet, le directeur des écoles de la colonie, me permette de lui adresser publiquement avec toutes mes félicitations, l'assurance de mon entier dévouement,

Instituteurs des îles St-Pierre-Miquelon ! Continuez, faites votre devoir, soyez tolérants, libéraux, comme vous l'avez été jusqu'à ce jour !! la population vous facilitera la tâche, nous serons tous avec vous. »

Mr. J. Légasse envoya ses deux fils à l'école laïque le jour de l'ouverture des classes ! et les laïques Daygrand et Bénâtre, chez le Père Sémery !!

## MAZIER ET LES OUVRIERS

Monsieur Légasse ou plutôt la Société « La Morue Française » paie ses ouvriers tous les samedis.

Avec quelle monnaie, paie les siens, lui, Mazier ?

Les prix des journées des charpentiers varient entre huit et deux francs, ceux des calafats entre neuf et deux francs, suivant les capacités de chacun, apprentis compris ! Nous sommes tous d'accord là-dessus, tout comme les ouvriers ont reconnu avec Mr. Légasse que la collation du soir, qui a été supprimée, n'avait pas sa raison d'être, à cette époque de l'année.

En effet collationner à 4 heures !! Mais il ne fait plus jour à 4 heures 1/2 !! c'est le moment de ramasser les outils !

Mazier, lui, ne donne rien, ni collations, ni journées ! Il attend qu'il fasse jour de bonne heure, le matin et qu'on puisse travailler tard le soir ! c'est alors seulement qu'il commencera les réparations de ses deux goëlettes.

Notre citoyen socialiste est inéffable quand il prétend s'intéresser aux sort des ouvriers sans travail. « Si l'armateur, dit-il, emploie des ouvriers c'est que ses goëlettes ont plus ou moins besoin de réparations. » Il s'apitoie sur le sort des ouvriers auxquels il se garde bien de donner du travail. Les ouvriers qui sont sous la protection de Mazier sont bien à plaindre et plusieurs ont déjà exprimé ouvertement leurs regrets d'avoir si mal compris leurs intérêts.

Que le passé et même le présent leur ouvrent les yeux et leur servent de leçon pour l'avenir.

Il faut être aveugle, en effet, pour ne pas voir de quel côté sont les vrais amis de l'ouvrier, ceux qui peuvent et veulent lui donner du travail.

## Syndicat d'ouvriers

La Vigie engage fortement les ouvriers de la Colonie à se syndiquer.

Ouvriers !! Groupez vous, entendez vous, soyez raisonnables dans vos revendications et toujours fermes et honnêtes !!

Evitez les grèves, vous serez soutenus par le gouvernement et les amis de la Vigie ! N'ayez pas peur, marchez de l'avant, vous êtes la force, mais n'en abusez pas.

## Saint-Pierre aura sa Statue

Les membres de la Ligue se cotisent, nous dit-on, pour élever une statue à leur DOYENNE.

Le monument représentera une vieille femme étendant son bras vengeur du côté du SUD et ayant à ses pieds, dans une attitude reconnaissante, la femme héroïque qui a lavé son honneur dans du..... crachat.

Minee d'honneur, dira Gavroche c'que ça doit l'avoir nettoyé !!

Le monument sera en granit du Cap à l'Aigle. Sur le piedestal sera gravé ce refrain populaire en vers libres :

Car elles sont en pierre, en pierre  
Pour elles, c'est pas amusant,  
D'avoir épate Saint Pierre  
Et de se voir à présent  
En pierre, en pierre, en pierre !

## Bonne année !

Ah ! la paix, la paix, la paix, la pauvre année !

Oh oui, combien pauvre de tout, de tout, de tout ! mais c'est fini, elle agonise et, comme en somme elle n'était pas née méchante, elle meurt dans un grand meeting de paix, de fraternité, de réconciliation.

Chacun reconnaissant ses torts, chacun mettant à neuf sa conscience, tout le monde s'embrassera le 31 décembre, et l'on croira entendre un gazouillis d'oiseaux dans un paisible bosquet.

Alors pourront s'accomplir les prophéties pour l'année 1906 :

La pêche sera bonne ; les morues que l'on prendra étant toutes médaillées, le quintal atteindra un prix excessivement élevé qui permettra à tous d'aimer et de gagner de l'argent.

De ce fait aussi, la morue truffée, flanquée de capelans et d'encornets, deviendra un mets digne de figurer sur la table des grands de ce monde et supplantera le vulgaire faisan flanqué d'ortolans lequel, par un juste retour des choses d'ici-bas, paraîtra désormais sur la table de pêcheurs.

L'été et l'automne seront superbes.

L'hiver, la neige se transformera en pétales de roses, ce qui donnera naissance à une industrie nouvelle ; La fabrication de l'essence de rose remplacera celle de l'huile de foies de morue. Pour la première fois, depuis que St-Pierre existe, on trouvera que l'hiver n'est pas assez long.

Dans cette ambiance d'or et de parfum, les êtres atteindront l'apogée de la perfection humaine. Les caractères s'adouciront et l'on sera gai dans toute la bonne acceptation de cet aimable mot. Si douce enfin deviendra la vie à St-Pierre que ce sera comme un paradis terrestre, vestibule de l'autre paradis que je vous souhaite le plus tard possible !

## Bonne nouvelle pour les petits « pêcheurs »

HEUREUSE INTERVENTION DE NOTRE DÉLÉGUÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES COLONIES.

*Dernières démarches du Syndicat des armateurs et pêcheurs de la colonie qui a fait hâter la solution de cette question.*

Le courrier de France nous apprend que le Gouverneur, en réponse à une lettre du mois de Mars qui était restée sans réponse, dans les cartons Ministériels, va être avisé que le bénéfice de la navigation pour les « petits pêcheurs » a été étendu à St-Pierre Miquelon, pour toute l'année.

Tout le monde sait que le Gouverneur Jullien, sur la demande, de Mr. Légasse et à la suite d'un rapport favorable du directeur du commissariat, avait demandé cette réforme dont s'occupait déjà notre délégué.

La navigation des « petits pêcheurs » va donc désormais courir pendant douze mois. C'est un acte d'équité et de justice à l'égard de notre population maritime, si digne d'intérêt. Nous félicitons nos marins de ce résultat.

## AVIS

Suivant un télégramme reçu jeudi dernier par Mr. Grézet, le vapeur NEUSTRIA va remplacer le vapeur Burgundia

Cyprien FABRE et Cie de Marseille,

Cie française de navigation à vapeur.

Le vapeur NEUSTRIA, partira de St-Malo pour St-Pierre-Miquelon, dans la seconde quinzaine de mars prochain.

S'adresser pour passagers et conditions :

à A. Gruénais, agent à St-Malo,

à A. Grézet, agent à St-Pierre.

Imprimerie de la VIGIE

Le Gérant Fernand Dabade